

# 1,2 million d'enfants « de » pauvres

6 janvier 2015



**Avertissement :** nous nous référons à deux bases de données distinctes : celle d'Eurostat et celle de l'Insee, non comparables. D'abord, elles ne sont pas de la même année. Ensuite, Eurostat découpe plus finement les tranches d'âges des moins de 18 ans alors que l'Insee prend en compte l'ensemble des moins de 19 ans.

1,2 million d'enfants et d'adolescents (de 0 à 17 ans), soit un peu moins d'un sur dix, sont pauvres en France si l'on utilise le seuil fixé à la moitié du niveau de vie médian, le plus restrictif, selon les données 2012 d'Eurostat. Enfants pauvres ? L'expression est trompeuse : ces enfants sont des enfants *de* pauvres [1] de travailleurs pauvres ou sans emploi.

Parmi ce 1,2 million, un tiers, soit un peu plus de 400 000, sont de très jeunes enfants de moins de 6 ans, 27 % (340 000) sont des enfants de 6 à 11 ans et 39 % (480 000) des adolescents. Parmi les moins de 18 ans, ces derniers sont les plus touchés : un adolescent sur dix vit dans une famille dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté, c'est le cas de 9 % des plus petits et de 8 % des 6-11 ans.

La détérioration de la situation économique pèse sur les familles et par conséquent sur les enfants. Entre 2003 et 2012, le nombre d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian a augmenté de 158 000, dont 110 000 très jeunes enfants. Le taux de pauvreté de l'ensemble des moins de 18 ans est passé de 8 à 9 %. Ce n'est pas une 'explosion', mais la dégradation est réelle.

Données extraites le 11 décembre 2014.  
Source : Eurostat - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Données extraites le 11 décembre 2014.  
Source : Eurostat - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Source : Eurostat - Données 2012 - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

### Qui sont les enfants *de* pauvres ?

Les enfants *de* pauvres vivent dans un environnement modeste où les revenus sont insuffisants pour vivre décemment dans une société riche comme la France. Pour partie, il s'agit d'enfants de chômeurs. 10 % des enfants *de* pauvres vivent au sein d'un couple avec un parent chômeur et l'autre inactif, ou deux chômeurs, contre à peine 1 % des enfants de familles qui ne sont pas pauvres, selon les données 2013 de l'Insee [2] au seuil à 60 % du revenu médian. Mais près de 13 % des enfants *de* pauvres vivent avec deux parents en emploi, contre 62 % des autres enfants. Il ne faut pas oublier que la moitié des demandeurs d'emploi reçoivent **moins de 500 euros par mois**, la moitié du seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian (1 000 euros pour une personne en 2013 selon l'Insee). Ce sont aussi les enfants des travailleurs mal rémunérés, souvent des femmes. Un Smic à mi-temps (560 euros net par mois) n'atteint pas le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian (833 euros).

La structure familiale joue aussi. 33,3 % des enfants *de* pauvres vivent dans une famille monoparentale. Un cinquième des personnes vivant dans une famille monoparentale sont pauvres, deux fois et demi la moyenne nationale, selon l'Insee (données 2012) [3]

(1) Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s). France métropolitaine, personnes de moins de 18 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Source : Insee - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

La pauvreté des familles heurte davantage nos valeurs que la pauvreté tout court. L'article 11 du préambule de la Constitution de 1946 indique que la Nation «*garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs*». 70 ans plus tard, ce n'est toujours pas le cas. Sans l'importance du système de redistribution (notre 'modèle social'), des allocations familiales ou logement notamment, un nombre bien plus important d'enfants vivraient dans une famille démunie.

Beaucoup de jeunes de notre pays vivent loin de la profusion de la société de consommation, qui s'étale devant leurs yeux. Ils mesurent bien l'importance qui demeure dans notre société - d'un point de vue matériel - d'être né au bon endroit, dans la « bonne » famille. Dans ce contexte, il n'est pas anodin que les jeunes les moins favorisés expriment leur ressentiment dans la rue.

De façon étonnante, l'émotion suscitée par la pauvreté persistante des enfants ne va pas jusqu'à celle de leurs parents, qui en est pourtant à l'origine. Autant les enfants pauvres sont médiatiques, autant leurs parents ne le sont pas. Réduits à se contenter de la solidarité nationale pour vivre, ils sont même régulièrement présentés comme des « assistés ». L'ampleur du chômage dans les catégories populaires, le temps partiel contraint et plus généralement les bas salaires, sont les éléments qui, concrètement, débouchent sur la pauvreté matérielle des enfants et ses conséquences. C'est donc là qu'il conviendrait d'agir.

Les privations dont souffre l'ensemble des membres d'un ménage modeste pèsent sur les enfants. Sans tomber dans le misérabilisme, il n'en demeure pas moins que vivre dans une famille pauvre constitue l'une des composantes de la reproduction des inégalités : le manque de moyens, des conditions de vie difficiles, constituent des obstacles supplémentaires, par exemple, dans la réussite scolaire et l'intégration professionnelle.

Photo / © mariazin - Fotolia.com

[1] Le seuil varie selon la taille de la famille : on considère par exemple qu'une famille est pauvre au seuil à 50 % quand son revenu mensuel est inférieur à 1 739 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

[2] [Pauvreté des enfants selon l'activité des parents en 2013](#), Insee.

[3] Lire notre article [La pauvreté selon le type de ménage](#).

(1) Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s). France métropolitaine, personnes de moins de 18 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Source : Insee - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

(1) Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s). France métropolitaine, personnes de moins de 18 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Source : Insee - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/1-2-million-d-enfants-de-pauvres>